



N°07 / NOVEMBRE 2021

LA LETTRE D'INFORMATION SOLARZAC



UNE NOUVELLE ÉTAPE DE CONCERTATION

DU 15 NOVEMBRE AU 3 DÉCEMBRE 2021



POURQUOI ?

2 ans après la concertation préalable menée du 2 mai au 23 juillet 2019, le projet Solarzac entre dans une nouvelle phase de dialogue avec les acteurs du territoire. Cette nouvelle étape de concertation permettra de présenter les évolutions du projet, les nouvelles études réalisées depuis deux ans.

[En savoir plus](#)



UNE NOUVELLE ÉTAPE DE CONCERTATION DU 15 NOVEMBRE AU 3 DÉCEMBRE

Suite à la concertation préalable, le maître d'ouvrage a d'ores et déjà acté deux modifications par rapport au projet d'origine :

- › Une surface dédiée à l'implantation du parc photovoltaïque réduite et ne dépassant pas 200 ha au maximum,
- › L'abandon de l'option méthanation.

De plus, Arkolia Énergies fait le choix de ne pas présenter de nouveaux scénarios afin de permettre aux acteurs du territoire de débattre collectivement autour de 4 questions ouvertes :

- › **Quelle surface et quelle implantation du parc photovoltaïque ?**
- › **Quels usages des espaces restitués au public ?**
- › **Quel projet agropastoral ?**
- › **Quelle pertinence d'une option hydrogène ?**

L'objectif de cette démarche est d'inviter les acteurs du territoire à venir exprimer leurs priorités et leurs lignes rouges sur chacune de ces quatre questions, afin de construire ensemble un projet adapté aux besoins du territoire et de ses habitants.

[En savoir plus](#)



FLORIANE DANHYER, GARANTE DE LA CONCERTATION

Nommée le 6 juin 2020 par la Commission nationale du débat public (CNDP), Floriane Danhyer est la garante de cette nouvelle étape de concertation. Elle veille à la transparence, la sincérité et l'intelligibilité des informations transmises au public, au traitement équivalent de chaque argument quel que soit son origine et à l'inclusion de tous les publics, en particulier les plus éloignés de la décision, dans l'objectif de garantir le droit de chacun à l'information et à la participation. Pour la contacter : floriane.danhyer@garant-cndp.fr

[En savoir plus](#)



LE DISPOSITIF DE CONCERTATION



Site internet www.solarzac.fr

Durant toute la concertation, rendez-vous sur le site internet pour découvrir le projet, consulter l'agenda, participer en ligne, posez vos questions et consulter la FAQ.



Ateliers participatifs sur inscription

Mardi 16 novembre
10h - 13h

Salle des fêtes, Les Rives

Enjeux et implantation des panneaux photovoltaïques

Jeudi 18 novembre
14h - 17h

Salle des fêtes, Les Rives

Transmission de la propriété du domaine aux collectivités et ouverture aux usages publics

Lundi 22 novembre
14h - 17h

Salle des fêtes, Les Rives

Accompagnement à l'installation d'une activité agropastorale et agricole durable

Vendredi 26 novembre
10h - 13h

Salle des fêtes, Les Rives

Modalités et usages d'une production combinée d'électricité et d'hydrogène vert

[Inscrivez-vous](#)



Permanence du maître d'ouvrage sur inscription

Plusieurs rencontres-débats sont organisées.

En visioconférence sur inscription

Mercredi 17 novembre
12h - 13h

Mercredi 24 novembre
18h - 19h

Mercredi 1er décembre
13h - 14h

En présentiel

Lundi 29 novembre
17h - 19h

Mairie Le Cros

[Inscrivez-vous](#)



Réunion publique de clôture

Jeudi 2 novembre
à partir de 18h
Salle polyvalente Jules Bral, Le Bosc

[Consultez l'agenda](#)



Écrivez-nous

Transmettez votre contribution écrite entre le 15 novembre et le 3 décembre 2021.

› **Via le formulaire** d'expression sur le site www.solarzac.fr

› **Par email** à l'adresse contact@solarzac.fr

› **Par courrier** à l'adresse :
Arkolia Énergies - SOLARZAC
ZA du Bosc
16 rue des vergers
34130 MUDAISON

